

# LA COURONNE DE MARIE



« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit  
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

## Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle  
68100 MULHOUSE  
☎ : 03 89 44 66 93  
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

## Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère  
68000 COLMAR

## Chapelle Notre-Dame-de-la-Sainte-Espérance

37 rue Pasteur  
90300 CRAVANCHE

## Ecole Primaire Notre-Dame-de-la-Sainte-Espérance (Grande Section de Maternelle à CM2)

195 rue de Bâle  
68100 MULHOUSE

## Abbé Anthony Romanens

☎ : 06 82 64 82 16  
@ : a.romanens@fsspx.email

## Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

## Mme C. Burgy (Secrétariat)

☎ : 06 36 68 56 20

## Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

## SOMMAIRE

Comment l'Eglise assiste les agonisants	p. 1 à 3
Calendrier du mois	p. 4 et 5
La consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie a-t-elle été faite ?	p. 6
Récollecion de l'Avent	p. 7
Annonces	p. 8

## Comment l'Eglise assiste les agonisants

Textes agencés par M. l'abbé Louis-Marie Carlhian

LES extraits traduits du Rituel romain publié par Pie XI en 1925 sont bien entendu d'abord destinés au prêtre, toutefois, ils peuvent être récités en cas de besoin par les fidèles, et ceux-ci ont tout intérêt à les connaître. Ces prières sont très anciennes, Pie XI n'ayant fait que les reprendre des anciens Rituels, et nous donnent accès à toute la richesse de la tradition spirituelle catholique. Puisseons-nous tous mourir, non pas brutalement et sans en avoir conscience, mais accompagnés de ces belles recommandations auprès de notre Père du Ciel !

### TITRE V, CHAPITRE 4 : LA VISITE ET LE SOIN DES MALADES

Tout d'abord, le curé doit se souvenir que le soin des malades n'est pas le dernier de ses devoirs. Par conséquent, dès qu'il apprendra que l'un de ses fidèles est tombé malade, il n'attendra pas d'être appelé par celui-ci, mais se rendra bientôt chez lui, et ce non pas une seule fois, mais aussi souvent qu'il le faudra. Il exhortera ses paroissiens à l'avertir lorsque quelqu'un tombera malade dans la paroisse, surtout si la maladie est grave.

Si le curé, légitimement empêché, comme cela arrive, ne peut se livrer à la visite des malades, il en confiera le soin à d'autres prêtres s'il s'en trouve dans la paroisse, ou au moins à des laïcs pieux et animés par la charité chrétienne.

Qu'il se préoccupe surtout de la santé spirituelle des malades, et qu'il emploie toute sa diligence à les diriger dans la voie du salut, et à les défendre et les protéger des pièges du démon par des remèdes salutaires.

Qu'il s'approche du malade en étant prêt à lui fournir les arguments propres à le persuader, et surtout les exemples des saints, qui sont efficaces pour la plupart : par eux qu'il le console en Dieu, l'encourage et le fortifie. Qu'il l'exhorte à mettre tout son espoir en Dieu, à se repentir de ses péchés, à implorer la miséricorde divine et à subir les peines de la maladie avec patience, comme une disposition paternelle de Dieu, et qu'il les considère comme utiles à son salut, en améliorant sa vie et ses mœurs.

Ensuite, aussi bien par prudence que par charité, qu'il amène le malade au sacrement de Pénitence, et qu'il l'entende en confession, même s'il veut confesser les péchés de toute sa vie.

Lorsque le danger s'en fera sentir, le curé avertira le malade de ne pas se laisser duper par les ruses du démon, les promesses des médecins et les pa-



roles rassurantes des proches ou des amis, qui le détourneraient des moyens nécessaires au salut le cas échéant, et de recevoir avec ferveur les sacrements, aussi bien par dévotion que par nécessité urgente, tant que l'esprit reste sain et les sens éveillés, au lieu de remettre à plus tard, chose trompeuse et dangereuse, qui mène bien des âmes à la perte éternelle et aux pièges du démon.

Qu'il s'assure que les saintes images du Seigneur Jésus crucifié, de la Sainte Vierge Marie et des saints que le malade vénère particulièrement soient présentes à ses regards. Qu'il y ait aussi un vase rempli d'eau bénite dont il fera un fréquent usage.

Qu'il propose aussi au malade, selon la condition de celui-ci, quelques brèves prières et pieuses pensées pour Dieu, en particulier des versets des psaumes, le Notre Père et le Je vous Salue Marie, le Symbole de la foi, la méditation de la Passion du Seigneur, les exemples et les martyres des saints, ou la gloire du bonheur céleste. Il le suggérera toutefois avec prudence et discrétion, afin qu'elles soient un soulagement pour le malade et non un poids.

#### **TITRE V, CHAPITRE 5 : MANIÈRE D'ASSISTER LES MOURANTS**

Si la maladie s'aggrave, le curé visitera plus fréquemment le malade, et il ne cessera pas de se dévouer à son salut : il demandera à être appelé au plus tôt en cas de danger, afin d'être disponible auprès du mourant ; après avoir donné le saint Viatique et l'Extrême-Onction, il récitera aussitôt la prière des Agonisants, telle que prescrite plus loin. Cependant, si le temps presse, il pourra se contenter des prières suivantes s'il le juge opportun, selon la condition du malade.

Tout d'abord, pour que le malade puisse bénéficier de l'Indulgence concédée à l'autorité légitime, il la lui rappellera et lui expliquera la conduite à tenir : surtout, il lui fera invoquer, le cœur contrit, le très saint Nom de Jésus une fois ou plus.

Ensuite, il exhortera le malade et l'incitera, tant qu'il a ses esprits, à réciter des actes de foi, d'espérance et de charité, et d'autres vertus, déclarant par exemple :

*Qu'il croit fermement tous les articles de foi, et tout ce que la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine croit et enseigne.*

*Qu'il espère bénéficier de l'infinie clémence de Notre Seigneur Jésus-Christ, et obtenir la vie éternelle par les mérites*

*de sa sainte Passion, et par l'intercession de sainte Marie et de tous les saints.*

*Que de tout son cœur il aime et désire aimer Dieu par-dessus tout de la charité qu'ont eue tous les saints et les bienheureux.*

*Que pour l'amour de Dieu il regrette du fond du cœur toutes les offenses commises d'une manière ou d'une autre contre Dieu et le prochain.*

*Que de tout son cœur, pour l'amour de Dieu, il pardonne à tous ceux qui ont pu lui faire du mal et tous ses ennemis.*

*Qu'il demande pardon à tous ceux qu'il a pu offenser par ses actions ou ses paroles.*

*Qu'il subit les souffrances et les peines de la maladie avec patience, pour Dieu, en esprit de pénitence pour ses péchés.*

*Que si le Seigneur daigne lui accorder le salut du corps, il s'engage dorénavant à éviter le péché de toutes ses forces et à observer ses commandements.*

Qu'il l'encourage en outre, autant que possible et au moins mentalement, à prier ainsi :

*Ayez pitié de moi, mon Dieu, à cause de votre immense miséricorde.*

*J'ai espéré en vous, mon Dieu ; je ne serai pas trompé pour l'éternité.*

*Entre vos mains, Seigneur, je remets mon esprit : vous m'avez racheté, Seigneur, Dieu de Vérité.*

*Mon Dieu, accourez à mon secours, Seigneur, hâtez-vous de me secourir.*

*Soyez, Seigneur, mon protecteur devant Dieu.*

*Mon Dieu, soyez-moi indulgent car je suis un pécheur.*

*Très doux Seigneur Jésus-Christ, par la vertu de votre sainte Passion, recevez-moi au nombre de vos élus.*

*Seigneur Jésus-Christ, accueillez mon âme.*

*Marie, Mère de grâce et de miséricorde, protégez-moi de l'ennemi et recevez-moi à l'heure de ma mort.*

*Saint Ange de Dieu, mon gardien, assistez-moi.*

*Tous les saints Anges et tous les Saints, intercédez pour moi et venez à mon secours.*

#### **TITRE V, CHAPITRE 7 : LA PRIÈRE DES AGONISANTS (ORDO COMMENDATIONIS ANIMAE)**

Elle se compose de plusieurs parties, que le prêtre ou en cas de besoin les assistants peuvent moduler en fonction des circonstances. On commence habituellement par la bénédiction du lieu (*Asperges Me*), puis on récite les Litanies abrégées : (...)

*De Votre colère, délivrez-le, Seigneur.*

*Du péril de la mort, délivrez-le, Seigneur.*

*D'une mauvaise mort, délivrez-le, Seigneur.*

*Des peines de l'enfer, délivrez-le, Seigneur.*

*De tout mal, délivrez-le, Seigneur.*

*Du pouvoir du démon, délivrez-le, Seigneur.*

*Par votre Nativité, délivrez-le, Seigneur.*

*Par Votre Croix et Votre Passion, délivrez-le, Seigneur.*

*Par Votre mort et Votre sépulture, délivrez-le, Seigneur.*

*Par Votre glorieuse Résurrection, délivrez-le, Seigneur.*

*Par Votre admirable Ascension, délivrez-le, Seigneur.*

*Par la grâce du Saint-Esprit consolateur, délivrez-le, Seigneur.*

*Au jour du jugement, pécheurs que nous sommes, nous Vous prions, écoutez-nous.*

*Afin que Vous lui pardonniez, nous Vous prions, écoutez-nous. (...)*

*Prière quand le malade est à l'extrémité :*

*Partez de ce monde, âme chrétienne,*

*au nom de Dieu le Père tout-puissant, qui vous a créée ;*

*au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous ;*

*au nom du Saint-Esprit, qui a été répandu sur vous;*

*(...)*

*au nom de tous les Saints et Saintes de Dieu.*

*Que votre demeure soit aujourd'hui dans la paix, et votre séjour dans la céleste Jérusalem.*

*Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

*Dieu bon, Dieu clément, Dieu qui, selon la multitude de Vos miséricordes, pardonnez au repentir, et qui, par la grâce d'une rémission entière, effacez les traces de nos crimes passés, jetez un regard favorable sur Votre serviteur N\*\*\*, recevez l'humble aveu qu'il Vous fait de ses fautes, et accordez-lui le pardon de tous ses péchés, qu'il confesse et regrette de tout son cœur.*

*O Père, dont la miséricorde est infinie, réparez en lui tout ce qui a été gâté par la fragilité humaine, tout ce que a été flétri par la malice du démon; réunissez-le pour toujours au corps de l'Église, comme un membre sauvé par Jésus-Christ.*

*Ayez pitié de ses gémissements, Seigneur; soyez touché de ses larmes; et, puisque toute confiance est dans Votre miséricorde, daignez l'admettre à la grâce de la parfaite réconciliation. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

*D'autres longues oraisons sont aussi proposées, ainsi que la lecture de passages de l'Évangile mettant en lumière la mission du Sauveur, et surtout la Passion selon saint Jean, différents psaumes exprimant la confiance en Dieu.*

#### **TITRE V, CHAPITRE 8 : LE DERNIER SOUPIR**

*Quand vient le dernier instant, il faut surtout inciter les personnes présentes à la prière. Que le mourant prononce à voix haute, s'il le peut : Jésus, Jésus, Jésus ; s'il ne peut pas, les assistants ou le prêtre le diront à sa place. De même les invocations suivantes seront répétées devant lui :*

*En vos mains, Seigneur, je remets mon esprit.*

*Seigneur Jésus-Christ, recevez mon âme.*

*Sainte Marie, priez pour moi.*

*Marie, Mère de grâce, mère de miséricorde, protégez-moi*

*de l'ennemi et recevez-moi à l'heure de ma mort.*

*Saint Joseph, priez pour moi.*

*Saint Joseph, avec la Vierge votre sainte Epouse, ouvrez-moi le sein de la miséricorde divine.*

*Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur et mon âme.*

*Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi à mon dernier instant.*

*Jésus, Marie, Joseph, dans votre paix je dormirai et me reposerai.*

*Une fois l'âme séparée du corps, on dira aussitôt :*

*Accourez, saints de Dieu, assemblez-vous, Anges du Seigneur, recevez son âme, et présentez-la devant le Très-Haut.*

*Que le Christ vous reçoive, lui qui vous a appelé, et que les Anges vous conduisent dans le sein d'Abraham.*

*Qu'ils reçoivent votre âme et la présentent devant le Très-Haut.*

*Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel, et que votre lumière brille toujours devant lui. Qu'ils la présentent devant le Très-Haut.*

*Kyrie, eleison. Christe, eleison. Kyrie, eleison. Notre Père, en silence jusqu'à : et ne nous laissez pas...*

*Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel.*

*Et que votre lumière brille toujours devant lui.*

*Des portes de l'enfer.*

*Détournez, Seigneur, son âme.*

*Qu'il repose en paix.*

*Ainsi soit-il.*

*Dernière oraison : Nous vous recommandons, Seigneur, l'âme de votre serviteur N. (de votre servante N.), afin qu'ayant quitté ce siècle elle vive en vous. Que les péchés qu'elle a commis en raison de la fragilité humaine soient effacés par votre miséricordieux pardon. Par le Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il. ■*



#### **INDULGENCES PLÉNIÈRES**

Une indulgence plénière par jour, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée aux fidèles du 1<sup>er</sup> au 8 novembre. Si les conditions sont imparfaitement remplies, l'indulgence serait partielle.

##### *Conditions générales*

- Confession dans les huit jours précédents ou suivants.
  - Communion le jour même.
  - Prières aux intentions du Souverain Pontife le jour même (*Pater* et *Ave*, ou autre)
- (Intentions : exaltation de la Sainte Eglise ; extirpation des hérésies ; propagation de la Foi ; conversion des pécheurs ; paix entre les Princes chrétiens).
- Exclure toute affection à tout péché, même véniel.

##### *Œuvre prescrite*

- **Le 2 novembre** : visite d'une église en y récitant un *Pater* et un *Credo*.
- **Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre** : visite d'un cimetière en y priant pour les défunts, au moins mentalement.

# Novembre 2017

	<p><b>PRIEURE MARIE-REINE</b> 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : <b>03 89 44 66 93</b> - Fax : 03 89 44 02 19 <i>M. l'abbé Anthony Romanens, 06 82 64 82 16</i></p>	<p><b>CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE</b> 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE</p>	<p><b>ORATOIRE SAINT-JOSEPH</b> 22, rue Ampère F-68000 COLMAR <i>M. l'abbé Louis-Marie Carlhian, 06 12 87 41 21</i></p>
<b>Me 1<sup>er</sup></b>	Fête de Tous les Saints (I <sup>e</sup> cl.)	<b>Fête d'obligation</b>	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Je 2</b>	Commemoration de tous les fidèles défunts (I <sup>e</sup> cl.)		7h00 Messe lue (2 <sup>e</sup> du 2 novembre) 7h30 Messe lue (3 <sup>e</sup> du 2 novembre) 18h00 Chapelet <b>18h30 Messe chantée de Requiem et absoute, suivie des Complies</b>
<b>Ve 3</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Saint Pirmin, Ev. et Conf. (III<sup>e</sup> cl.)</i> <b>1<sup>er</sup> vendredi du mois</b>		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur et acte de réparation au Sacré-Cœur
<b>Sa 4</b>	Saint Charles Borromée, Ev. et Conf. (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire des Saints Vital et Agricola, Martyrs <b>1<sup>er</sup> samedi du mois</b>	<b>10h00- 11h30 Croisade Eucharistique</b>	<b>15h30- 17h Croisade Eucharistique</b> 17h30 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> chapelet, confessions 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie pour les défunts de l'Oratoire 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction
<b>Di 5</b>	22 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte (II <sup>e</sup> cl.)		9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Lu 6</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.)		<b>10h30 Exposition du Saint-Sacrement et adoration perpétuelle</b> <b>17h45 Chapelet et bénédiction</b> <b>18h30 Messe lue</b>
<b>Ma 7</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Saint Florent, Ev. et Conf. (III<sup>e</sup> cl.)</i>		16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les vocations sacerdotales et religieuses
<b>Me 8</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire des Quatre Saints Couronnés, Martyrs		
<b>Je 9</b>	Dédicace de Saint Jean de Latran (II <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Saint Théodore, Martyr		
<b>Ve 10</b>	Saint André Avellin, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire des SS Thryphon et ses Compagnons, Martyrs		
<b>Sa 11</b>	Saint Martin, Ev. de Tours, Ap. des Gaules (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Saint Menne, Martyr		18h00 Chapelet <b>18h30 Messe chantée de Requiem</b>
<b>Di 12</b>	23 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte (II <sup>e</sup> cl.)	<b>M. l'abbé Troadec</b> 8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe Confessions pendant la Messe (A. Carlhian)	<b>18h30 Messe chantée de Requiem</b>
<b>Lu 13</b>	Saint Didace, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.)	<b>Vente de gâteaux pour le pèlerinage de Pentecôte (+ apéritif à Colmar)</b>	
<b>Ma 14</b>	Saint Josaphat, Evêque et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)		9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe <b>M. l'abbé Romanens</b>

<b>Me 15</b>	Saint Albert le Grand, Evêque et Docteur (III <sup>e</sup> cl.)	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 16</b>	Sainte Gertrude, Vierge (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 17</b>	Saint Grégoire le Thaumaturge, Ev. et Conf. (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Sa 18</b>	Dédicace des Basiliques S. Pierre et S. Paul (III <sup>e</sup> cl.)	6h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue, <i>confessions (A. Romanens)</i> <b>Réunion de la JTC : Messe, conférence, repas</b>
<b>Di 19</b>	24 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte (II <sup>e</sup> cl.) Messe du 6 <sup>ème</sup> dimanche après l'Épiphanie	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement <b>Quête pour le Prieuré</b>	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe <b>Quête pour les fleurs</b>	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe <b>Quête pour l'Oratoire</b>
<b>Lu 20</b>	Saint Félix de Valois, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue		
<b>Ma 21</b>	Présentation de la Très Sainte Vierge (II <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 22</b>	Sainte Cécile, Vierge et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants <b>Pas de Messe</b>
<b>Je 23</b>	Saint Clément I <sup>er</sup> , Pape et Martyr (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Sainte Félicité, Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 24</b>	Saint Jean de la Croix, Confesseur et Docteur (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Saint Chrysogone, Martyr			
<b>Sa 25</b>	Sainte Catherine d'Alexandrie, V. et M. (III <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue		18h00 Chapelet <b>18h30 Messe chantée de Requiem et absoute pour les membres défunts de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X</b>
<b>Di 26</b>	25 <sup>ème</sup> et dernier dimanche après la Pentecôte (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe, pas de confession 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe <b>Vente de Couronnes de l'Avent</b>
<b>Lu 27</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 28</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 29</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.) <b>Début de la neuvième préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception</b>	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 30</b>	Saint André, Apôtre (II <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 1<sup>er</sup></b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.) <b>1<sup>er</sup> vendredi du mois</b>	<b>8h30</b> Messe lue du Sacré-Cœur et acte de réparation au Sacré-Cœur	<b>Pas de Messe</b>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur 19h15 Heure-Sainte avec chapelet, <i>confessions</i>

## La consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie a-t-elle été faite ?

M. l'abbé Fabrice Delestre - FSSPX.actualités



**A** PRES avoir annoncé, le 13 juillet 1917 à Fatima, qu'elle « viendrait demander la consécration de la Russie à (son) Cœur Immaculé », Notre-Dame apparut à Lucie, à Tuy, le 13 juin 1929, pour la prier de transmettre au Saint Père cette requête.

La voyante donna des précisions sur cette demande, dans deux lettres adressées au Père Gonçalves, son confesseur, en 1930 :

« Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très saints Cœurs de Jésus et Marie, et si Sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice (des premiers samedis) ». [1]

Ces lignes indiquent les conditions requises pour accomplir la demande :

1. Il doit s'agir d'un acte solennel et public, effectué à la face de toute l'Eglise et du monde entier de manière claire et nette, excluant toute ambiguïté ;
2. Il est demandé un acte de réparation et de consécration de la Russie, c'est-à-dire que l'esprit de réparation doit totalement imprégner cet acte ;
3. La Russie doit être l'objet précis et unique de cette consécration ;
4. Le Saint Père doit engager son autorité suprême de chef de l'Eglise universelle, non seulement en faisant cet acte, mais en ordonnant à tous les évêques catholiques du monde de le faire avec lui.
5. Enfin, le Saint Père doit promettre de promouvoir la dévotion réparatrice envers le Cœur Immaculé de Marie.

Notre-Dame, le 13 juillet 1917, a attaché l'obtention de trois grandes grâces à cet acte de réparation et de consécration de la Russie à son Cœur Immaculé : 1) la conversion de la Russie à la foi catholique ; 2) un certain temps de paix dans le monde ; 3) le salut éternel de beaucoup d'âmes.

### LES DIFFÉRENTS ACTES DE CONSÉCRATION AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE, EFFECTUÉS PAR LES PAPES, ONT-ILS CORRESPONDU À LA DEMANDE DE NOTRE-DAME ?

Le pape Pie XI (1922-1939) : Il refusa de faire l'acte demandé par Notre-Dame à Tuy, à tel point que Notre-Seigneur, adressa ces terribles paroles à Sœur Lucie (révélation de Rianjo, août 1931) : « Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du roi de France en retardant l'exécution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur. Jamais il ne sera trop tard pour recourir à Jésus et à Marie ».

Le pape Pie XII (1939-1958) : Devant la grande calamité de la Seconde Guerre mondiale, il fit une consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie, le 31 octobre 1942. Voici ce qu'a écrit le grand spécialiste de Fatima, le Père Alonso : « Cet acte n'était pas la consécration singulière de la Russie et il n'avait

pas été réalisé avec tous les évêques du monde. (...) La consécration qui aurait tout obtenu, et d'une manière éminente, eût été la consécration de la Russie ».

Le 7 juillet 1952, Pie XII consacrait et vouait « d'une manière très spéciale tous les peuples de la Russie au Cœur Immaculé de Marie », dans la Lettre apostolique *Sacro vergente anno*. Mais ce n'était pas un acte solennel et public, aucun acte de réparation n'y était joint et Pie XII n'avait pas ordonné aux évêques de s'unir à lui.

Les papes Jean XXIII (1958-1963) et Paul VI (1963-1978) n'ont effectué aucun acte de consécration au Cœur Immaculé de Marie.

Le pape Jean-Paul II (1978-2005) a fait deux actes d'offrande du monde au Cœur Immaculé de Marie. Le premier eut lieu le 13 mai 1982 à Fatima. Dès le lendemain, Sœur Lucie faisait savoir que cet acte ne correspondait pas à ce qu'avait demandé Notre-Dame, car le pape n'avait pas ordonné aux évêques de s'unir à lui, et que la Russie n'avait pas été l'objet de cet acte. Or, Dieu voulait « la consécration de la Russie et uniquement de la Russie, sans aucune adjonction » [2].

Le second eut lieu le 25 mars 1984, à Rome : le texte était à très peu de choses près le même que celui de 1982, mais Jean-Paul II avait informé les évêques du renouvellement de l'acte de 1982, sans toutefois leur ordonner de s'unir à lui.

Jusqu'en 1989, Sœur Lucie répéta souvent, dans ses discours, que la consécration demandée n'avait pas été faite. Ainsi elle affirma, en mai 1989, au cardinal Law, archevêque de Boston : « Le Saint-Père considère qu'elle a été faite, faite au mieux des possibilités dans les circonstances. – Faite sur le chemin étroit de la consécration collégiale qu'elle a demandée et qu'elle désirait ? Non, cela n'a pas été fait ». [3]

A partir de 1989, le Vatican exerça une pression formidable sur Sœur Lucie pour lui faire dire que l'acte de 1984 correspondait à la demande de Notre-Dame. Il semble que la voyante ait cédé à cette pression. Pourtant, dans son dernier livre, *Appels du Message de Fatima*, paru en l'an 2000, Sœur Lucie ne parle absolument pas de la Russie et de la question de sa consécration : silence éloquent et révélateur, qui montre son désaccord avec la position du Vatican. En revanche, elle montre clairement l'absence complète, dans le monde actuel, des deux grandes grâces attachées à cette consécration :

1. Absence totale de la paix dans le monde : la description du monde actuel qu'elle fait ne laisse aucun doute à ce sujet, et montre la persistance, parmi les gouvernants, d'un fol orgueil qui provoque « toujours plus de sang répandu, sang qui forme une mer dans laquelle ils noient les peuples » ;

2. Au sujet du salut éternel de beaucoup d'âmes, Sœur Lucie ne semble guère optimiste, en particulier lorsqu'elle débute les chapitres 29 et 32 où elle traite des sixième et neuvième commandements de Dieu. [4]

La conclusion s'impose logiquement d'elle-même : la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, telle que Notre-Dame l'a demandée à Fatima en 1917, puis à Tuy en 1929, n'a été faite par aucun pape jusqu'à ce jour. ■

[1] Frère François de Marie des Anges, *Fatima, joie intime, événement mondial*, 2ème éd., 1993, p. 199.

[2] Op. cit., p. 359.

[3] Op. cit., p. 374.

[4] Sœur Lucie, *Appels du Message de Fatima*, 1e éd. française, 2003, § 8, p. 94 et p. 249 et 262.



**ORATOIRE SAINT-JOSEPH**  
22, rue Ampère  
F - 68000 Colmar  
Tél. : 03 89 44 66 93



**PRIEURÉ MARIE-REINE**  
195, rue de Bâle  
F - 68100 Mulhouse  
Tél. : 03 89 44 66 93

**Samedi 2 décembre 2017**

**RECOLLECTION DE L'AVEINT  
A COLMAR**

prêchée par M. l'abbé Laurent Désautard

- 14h30 Chemin de Croix
- 15h15 1<sup>ère</sup> instruction suivie de la méditation
- 16h15 Confessions (AA. Désautard et Carlhian)
- 16h45 2<sup>ème</sup> instruction - Confessions (A. Carlhian)
- 17h30 Confessions (A. Désautard)
- 17h45 Exposition du Saint-Sacrement et chapelet
- 18h30 Messe basse - Confessions
- 19h15 Fin de la récollection

Nota Bene : Prière d'apporter le Livre Bleu

**TOUTES LES FIDELLES SONT TRES CORDIALEMENT  
INVITEES A LA RECOLLECTION !**

**Dimanche 3 décembre 2017**

**RECOLLECTION DE L'AVEINT  
A MULHOUSE**

prêchée par M. l'abbé Laurent Désautard

- 10h45 Grand-messe - Confessions (A. Romanens)
- 13h00 Repas tiré du sac
- 14h30 Chemin de Croix
- 15h15 1<sup>ère</sup> instruction suivie de la méditation
- 16h15 Confessions (AA. Désautard et Romanens)
- 16h45 2<sup>ème</sup> instruction - Confessions (A. Romanens)
- 17h30 Vêpres et Salut du St-Sacrement - Confessions
- 18h30 Fin de la récollection

Nota Bene : Prière d'apporter le Livre Bleu

**TOUS LES FIDELLES SONT TRES CORDIALEMENT  
INVITEES A LA RECOLLECTION !**

**ACTIVITÉS A PRÉVOIR***(mises à jour : en italique)***Catéchisme des enfants**➤ **Mulhouse**

Novembre : 8, 15, 22 et 29

Décembre : 6, 13 et 20

Janvier : 10, 17, 24 et 31

➤ **Colmar**

Novembre : 8, 15, 22 et 29

Décembre : 6, 13 et 20

Janvier : 10, 17, 24 et 31

➤ **Cravanche**

Novembre : 8, 15, 22 et 29

Décembre : 6, 13 et 20

Janvier : 10, 17, 24 et 31

**Croisade Eucharistique**➤ **Mulhouse-Cravanche (prieuré)**

Samedi 4 novembre à 10h

Samedi 16 décembre à 10h

Samedi 13 janvier à 10h

➤ **Colmar**

Samedi 4 novembre à 15h30

Samedi 16 décembre à 15h30

Samedi 13 janvier à 10h

**Cercle Saint-Pie X**➤ **Colmar**

Samedi 9 décembre, 19h30

**JTC à Colmar**

➤ Samedi 18 novembre : réunion

➤ Samedi 2 décembre : récollection de l'Avent

➤ Dimanche 17 décembre : marché de Noël

➤ Dimanche 24 décembre : veillée de Noël

➤ *Dimanche 31 décembre* : Nouvel An➤ *Dimanche 7 janvier* : Fête des Rois à Colmar**Ventes de gâteaux pour les pèlerinages**

➤ Dimanche 12 novembre

➤ Dimanche 3 décembre

➤ *Dimanche 14 janvier***Quêtes spéciales**➤ **Mulhouse**

19 novembre : Prieuré

17 décembre : Prieuré

7 janvier : Prieuré

➤ **Colmar**

19 novembre : Oratoire

10 décembre : Oratoire

7 janvier : Oratoire

➤ **Cravanche**

19 novembre : fleurs

17 décembre : fleurs

7 janvier : fleurs

**Tiers-Ordre de Saint-Pie X**

➤ Récollection à l'Etoile du Matin

Samedi 2 décembre 2017

Samedi 10 mars 2018

Samedi 16 juin 2018

**Lundi 6 novembre**

➤ Colmar : adoration perpétuelle

**Samedi 2 décembre**

➤ Colmar : récollection de l'Avent pour tous les fidèles

**Dimanche 3 décembre**

➤ Mulhouse : récollection de l'Avent pour tous les fidèles

**Dimanche 10 décembre**➤ *Mulhouse et Cravanche* : Marché de Noël**Dimanche 17 décembre**➤ *Colmar* : Marché de Noël**Dimanche 7 janvier**➤ *Colmar* : Fête des Rois**Dimanche 14 janvier**➤ *Mulhouse* : Fête des Rois**Dimanche 28 janvier**➤ *Etoile du Matin* : Journée catholique du Doyenné de Strasbourg**RETRAITES SPIRITUELLES**

➤ 6-11 novembre : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 6-11 novembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 6-11 novembre : St-Ignace Dames, Enney.

➤ 11-15 novembre : Retraite avec Mgr Lefebvre, Le Moulin du Pin.

➤ 13-18 novembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 13-18 novembre : St-Ignace Dames, Bitche.

➤ 20-25 novembre : St-Ignace Dames, Gastines.

➤ 1<sup>er</sup>-6 décembre : St-Ignace Messieurs, Caussade.

➤ 4-9 décembre : Retraite Mariale Monfortaine, Le Moulin du Pin.

➤ 4-9 décembre : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 4-7 décembre : Retraite Foyers, Enney.

➤ 11-16 décembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Caussade.

➤ 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Enney.

➤ 2-7 janvier : St-Ignace Messieurs, Caussade.

**NEUVAINES À L'IMMACULÉE CONCEPTION***Du 29 novembre au 7 décembre***Prière de saint Pie X**

Virgine très Sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Virgine Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi, et dans votre amour, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection.

Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas ! à combattre et à tenter les pauvres fils d'Ève.

Ô vous, notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre Conception, accueillez nos prières, et, nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur, présentez-les devant le Trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Église et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il !

**Trois fois l'invocation**

« Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

**CARNET PAROISSIAL***Ont contracté mariage devant l'Église*

➤ M. Pierre Farid et Mlle Marie-Aimée de Bonnafos, le 28 octobre 2017 à Lepuix.

*Nous prions pour nos défunts du mois de novembre***À Mulhouse**

M. Jean-Jacques Ast, † 1995 à 61 ans  
M. Bernard Batto, † 2003 à 73 ans  
Mme Bernadette Cuny, † 2008 à 96 ans  
M. Médard Heyer, † 2009 à 76 ans  
M. Jean Ehret, † 2015 à 88 ans

**À Colmar**

M. Alexandre Buchmann, † 1986 à 82 ans  
M. Joseph Senentz, † 1992 à 70 ans  
Mme Léonie Joggerst, † 1993 à 92 ans  
Mme Rolande Luisin, † 2002 à 69 ans  
Mme Philomène Kalk, † 2003 à 93 ans  
Mlle Marie Ritzenthaler, † 2004 à 75 ans  
Mme Marie-Madeleine Karcher, † 2008 à 97 ans  
Mme Jacqueline Bernouille, † 2009 à 82 ans  
Mme Maria Raoul Lelarge, † 2014 à 86 ans  
M. Raoul Lelarge, † 2016 à 86 ans

**À Cravanche**

M. Albert Verthe, † 1995 à 88 ans  
Mme Mireille Dixte, † 2003 à 90 ans  
Mme Catelle Martin, † 2005 à 79 ans  
Mlle Isabelle Marti, † 2006 à 61 ans

**INTENTIONS DU MOIS****Croisade Eucharistique :**

➤ Pour les âmes du purgatoire et les mourants

**Rosaire Vivant :**

➤ Pour les âmes du Purgatoire

**VOTRE AIDE... MERCI !****Vente de gâteaux (Septembre)**Mulhouse : **159 €**Colmar : **180 €**Cravanche : **110 €****CONFESSIONS****À Mulhouse**

➤ Le dimanche : voir calendrier  
➤ En semaine : sur demande après les Messes ou sur rendez-vous

**À Colmar**

➤ Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe  
➤ En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

**À Cravanche**

➤ 1/2 heure avant toutes les Messes